



Communiqué de presse

Lundi 2 juin 2008

Conseil Municipal du 5 juin 2008

Le prochain conseil municipal se tiendra le 5 juin prochain dans la salle du Conseil Municipal à 20h00.

Grande nouveauté : les habitants pourront suivre en direct le prochain conseil municipal via le site Internet de la ville : <http://www.aulnay-sous-bois.com>. Plus besoin de se déplacer, ils pourront suivre les débats d'où ils le souhaitent.

Les Internautes pourront aussi voir ou revoir le conseil municipal, qui restera en ligne sur le site.

A l'ordre de jour pour ce conseil municipal :

-Bâtiments : installation et location d'une structure préfabriquée de 250m² à usage d'une antenne jeunes dans le quartier Mitry.

-Le renouvellement des représentations : association « Maison de l'Entreprise et de l'Emploi », association « Club des Villes Cyclables », « Comité Départemental de la Seine-Saint-Denis », « la Prévention Routière ».

-Commissions Communales : Election des délégués du Conseil Municipal au sein de différentes commissions.

-Espace public : Programme de Rénovation Urbaine (création et aménagement de diverses voies, aménagement d'un parking paysager, travaux d'aménagement des espaces extérieurs).

Retrouvez l'intégralité de l'ordre du jour sur le site Internet de la Ville.